

Décision

Générale

colonial

Décision n° 655 concernant les services d'Etat.

n° 655

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 mai 1964

Numéro JO

n° 5 du 01/07/1964

Date du numéro

1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le jury chargé de la surveillance et de la correction des épreuves de l'examen d'admission dans les écoles préparant au diplôme d'Etat d'infirmiers et d'infirmières (1re session 1964) est composée comme suit : Président : Le Médecin-Colonel Morin, directeur de la Santé publique. Membres : Le Médecin-Colonel Pelon, médecin-chef de l'Hôpital Peltier; Deux membres du Corps enseignant désignés par M. le Directeur de l'Enseignement en Côte Française des Somalis ; Mme Filippi, infirmière diplômée d'Etat à l'Hôpital Peltier. Les épreuves de l'examen se dérouleront à l'Hôpital Reltier les 10 et 11 juin 1964.